

UTILISATION DE CASQUES

Patinage Canada recommande fortement l'utilisation de casques pour les débutants de tout âge. En général, on considère qu'un débutant est toute personne qui manque de contrôle et d'équilibre quand il patine en avant et à reculons et éprouve de la difficulté à s'arrêter ainsi qu'à manœuvrer autour d'obstacles sur la glace. Ce genre de patineur court un plus grand risque de ne pas pouvoir contrôler une chute, peu importe son âge.

Veuillez lire l'article suivant « **Protéger nos enfants** » qui a été publié dans *Tenez-vous au courant*, distribué à tous les entraîneurs et les clubs membres de tout le Canada. L'article exhorte tous les clubs de Patinage Canada à mettre en place une politique exigeant que les participants de Patinage Plus portent des casques de hockey approuvés par la CSA.

À part le port d'un casque, il y a plusieurs manières d'éviter les blessures à la tête. Voici quelques lignes directrices de base :

- utilisez de l'équipement de qualité – des patins qui offrent un bon soutien, sont bien ajustés, attachés correctement et affûtés régulièrement aident le patineur à garder le contrôle sur la glace – moins de danger de chute;
- habillez-vous de manière appropriée – des foulards, des combinaisons de ski encombrantes ou des cheveux devant le visage peuvent restreindre le mouvement ou la vision;
- faites un échauffement et une récupération appropriés – pour éviter les muscles froissés ou la tension sur les articulations;
- utilisez des habiletés progressives pour vous préparer à des mouvements plus difficiles; l'entraîneur doit s'assurer que les débutants apprennent une manière appropriée de tomber et de se relever;
- les entraîneurs doivent détenir un certificat de secourisme;
- les aires de jeux et d'entraînement devraient être bien supervisées; pendant les circuits d'habiletés et les exercices, les patineurs devraient se déplacer dans une direction seulement pour éviter les collisions;
- utilisez des pylônes pour marquer les trous ou les fissures dans la glace;
- les aides pédagogiques doivent être sans danger et appropriés pour le niveau du patineur;
- assurez-vous qu'il y a assez d'espace entre les patineurs pendant l'exécution des habiletés;
- le nombre de patineurs sur la glace devrait correspondre à la taille et au niveau des habiletés des patineurs, la taille de la surface de la glace et la nature de l'activité;
- connaissez les règles de sécurité sur la glace;
 - relevez-vous rapidement après une chute;
 - regardez dans la direction du déplacement quand vous patinez à reculons;
 - il ne faut pas pousser, jouer à la « tague » ou se livrer à des jeux brutaux;
 - pas de gomme à mâcher ou de bonbons sur la glace;
 - garder les portes des bandes fermées pendant les séances de patinage;
 - pas de grandes barrettes, de babioles dans les cheveux, de grandes boucles d'oreille ou de gros bijoux;
 - les arrêts devraient être effectués à une distance sécuritaire de la bande;



- gardez une trousse de premiers soins à proximité.

Protéger nos enfants

La sécurité de nos enfants dans le programme Patinage Plus est notre plus grande préoccupation. Le bureau national Patinage Canada traite souvent des questions au sujet de casques de sécurité et du type qui doit être utilisé sur la glace dans un programme Patinage Plus dans un club ou une école de patinage membre de Patinage Canada. Des discussions avec les courtiers d'assurance de Patinage Canada, B.F. Lorenzetti & Associates Inc., ont permis d'apprendre l'information suivante.

Le choix d'un casque approprié, approuvé par la CSA, devrait être le critère le plus important quand vous sélectionnez un casque pour votre enfant. Le port d'un casque approuvé par la CSA devrait être primordial, avant tout autre raisonnement (y compris le confort ou la commodité) quand au type de casque à porter ou ne pas porter. La couverture de la tête qu'offre un casque de hockey approuvé par la CSA est de loin la meilleure; en comparaison, un casque de vélo ne protège pas tout autour de la tête. L'inquiétude avec tout casque autre qu'un casque de hockey approuvé est le manque de protection de la partie inférieure de la tête, qui a tendance à être blessée. Il faut aussi noter qu'un casque de hockey est conçu pour résister à des coups répétés et protège contre la pénétration. Un casque de vélo qui a été une fois dans un accident devrait être jeté.

On devrait aussi considérer une protection accrue par l'installation d'un masque protecteur sur l'avant du casque. Bien que les masques protecteurs ne soient pas essentiels, des protecteurs du menton sont hautement recommandés dans le programme Patinage Plus, en raison de certaines habiletés de patinage qui sont nécessaires à ce niveau. Les déclarations reçues par notre compagnie d'assurances ont aussi montré que des protecteurs des yeux peuvent être avantageux.

Certains clubs obligent les membres de Patinage Plus à porter des casques. C'est une bonne étape, mais les clubs devraient faire davantage en disant aux parents qu'ils s'assurent que ce sont des casques approuvés par la CSA et pourvus d'un masque protecteur. Pour protéger nos enfants de blessures possibles, tous les clubs devraient considérer mettre en vigueur une politique de ce genre.

Des questions ont aussi été fréquemment soulevées à propos de l'annulation possible de garanties ou le rejet d'une demande d'indemnisation lorsque des autocollants ont été utilisés ou appliqués sur des casques de hockey. Tous les casques sont pourvus d'une étiquette d'avis de rejet de responsabilité qui décrit l'intention de ne pas être responsable si le casque a été modifié de quelque façon que ce soit. La raison de cet avis est très simple. Les fabricants se préoccupent du fait que la colle utilisée sur les autocollants puisse avoir une incidence sur l'intégrité du casque. Certaines colles créent une réaction exothermique qui peut modifier la composition moléculaire du plastique, en réduisant ainsi la résistance et la protection. Le casque de hockey normal est mis à l'essai et approuvé sur les deux côtés, l'arrière et l'avant, et le haut du casque est approuvé pour une durée normale en fonction du nombre de coups possibles. Ces sections du casque doivent être protégées pour maintenir son intégrité asque.



Les types de colles sont spécifiques aux types de plastique utilisés dans la fabrication des casques auxquels elles sont appliquées. Par exemple, quand un autocollant est appliqué à un casque de Hockey Canada (casques CCM ou Jofa), la seule colle acceptable est celle que fabrique Flexcon et c'est un type de colle « flexcon v156 » qui est vendu aux fabricants d'étiquettes. Cette même colle est utilisée pour appliquer l'autocollant CSA sur le casque. Des incidents ont prouvé dans le passé que certains autocollants appliqués sur des casques ont en fait eu des conséquences néfastes sur l'intégrité du plastique. N'assumez pas que cette colle sera la bonne pour d'autres casques. Si vous aimeriez coller quelque chose sur le casque de votre enfant, communiquez avec le fabricant afin de vous assurer que vous utilisez la bonne colle.

Nous voulons tous protéger nos enfants. Encouragez les parents de vos membres de Patinage Plus à acheter un casque de hockey approuvé par la CSA, afin d'assurer la sécurité de vos patineurs.

(Avec la participation de Jim Stirling, vice-président, et Dwight Tobin, directeur du contrôle des risques, B.F. Lorenzetti & Associates Inc.)